

DERNIERE HEURE

DEUXIEME EDITION -- 3 HEURES MATIN

La note aux belligérants d'Asie-Mineure

Les termes du télégramme sont impératifs

et posent en cas d'acceptation des conditions qui empêcheraient toute reprise des hostilités

PARIS, 22 mars. — Les ministres des affaires étrangères de France, de Grande-Bretagne et d'Italie ont tenu cet après-midi une réunion qui a duré de 1 h. 30 à 7 heures moins le quart.

Après avoir consulté les experts militaires, le général Foch, le général Mariotti, le général Harrington, le général Gouraud et le général Weygand, les trois ministres des affaires étrangères ont décidé d'adresser à Constantinople, à Angora et à Athènes le télégramme suivant :

« Les ministres des affaires étrangères des trois grandes puissances, réunis à Paris en vue de rétablir la paix dans le Proche-Orient, et d'être mis à même de faire des propositions pour l'évacuation de l'Asie-Mineure, sans nouvelles pertes de vies et de biens, estiment que leur premier devoir est de recommander instamment une suspension immédiate d'hostilités aux gouvernements intéressés.

« Les conditions de l'armistice proposé seraient les suivantes :

« Article 1^{er}. — Les hostilités cesseront à minuit, dans la nuit du ... au ... 1922 ;

« Article 2. — Tout en conservant les lignes générales occupées actuellement par les gros de leurs forces, les belligérants devront ramener en arrière les éléments avancés de manière à supprimer tout contact et à ouvrir un intervalle libre de 50 kilomètres, d'un côté au moins 10 kilomètres, entre les deux fronts conformément aux décisions prises par la commission locale, composée de représentants des commandants grecs et turcs et d'officiers alliés.

« Article 3. — Pendant la durée de l'armistice, aucun renforcement en personnel ou en matériel ne pourra être opéré dans les armées opposées, aucun envoi d'unités constituées ne pourra être effectué.

« Article 4. — Les commissions alliées, agissant sous une direction commune, seront attachées à l'un et à l'autre des armées belligérantes. Elles auront qualité pour contrôler dans chacune de ces armées l'exécution des clauses de l'armistice et pour régler les incidents qui pourraient se produire à cette occasion.

« Elles auront également qualité pour intervenir auprès des autorités compétentes en vue d'assurer la protection des gens et des biens dans les territoires occupés.

« Article 5. — Les commandements en chef hellénique et ottoman s'engagent à accepter et à exécuter loyalement l'héritage des commissions alliées.

« Article 6. — Les hostilités seront suspendues pendant une période de trois mois renouvelable automatiquement jusqu'à ce que les belligérants aient accepté les conditions des préliminaires de paix.

« Si l'un des belligérants désire ne pas renouveler la présente convention, il devra en faire la notification à l'autre partie et aux représentants de la Grande-Bretagne, de la France et d'Italie, 15 jours au moins avant l'expiration de la période d'armistice en cours.

Signé : CURZON, SCHANZER, POINCARÉ.

Les représentants des trois puissances alliées sont invités à se concerter pour obtenir qu'une réponse soit adressée dans le plus bref délai.

M. Viviani pressenti

refuse d'aller à Gènes

PARIS, 22 mars. — Bien qu'aucune disposition n'ait été arrêtée par le gouvernement en ce qui concerne la composition de la délégation française à la conférence de Gènes, M. Viviani, ancien président du Conseil, avait été pressenti par M. Raymond Poincaré pour présider cette délégation. Pour des raisons d'ordre personnel, M. Viviani a été dans l'obligation de décliner cette proposition.

Voyant un de ses collègues en danger un policier belge tue un allemand

BRUXELLES, 22 mars. — Deux agents de police de Hanfium dans la zone occupée de l'Allemagne, voyageaient en tramway, où se trouvaient également deux agents de la sûreté militaire belge.

Ceux-ci ayant demandé leurs cartes d'identité aux Allemands, une discussion s'est élevée. Un Allemand précipita un agent belge sur la voie, mais ayant perdu l'équilibre, il tomba sur le rail, sous la charge de son adversaire le maintenant sous lui.

Le second agent de la sûreté belge étant arrivé au secours de son collègue, a voulu faire lâcher prise de l'agresseur, et a tiré un premier coup de revolver.

Comme l'Allemand ne lâchait pas son adversaire, il lui a tiré une balle dans la nuque et la tué.

UN GARDE DECAPITE PAR LES COMMUNISTES ITALIENS

ROME, 22 mars. — On mande de Turin au « Mondo » : Un garde communal de Castelvano a été arrêté par quelques communistes dans le bureau de placement des socialistes, et y a été tué à coups de fourche, puis décapité.

Informés du fait, les fascistes des localités voisines sont venus dévaster et incendier le cercle communiste de Castelvano.

Nouvelles Brèves

— Les experts alliés poursuivent à Londres la discussion des divers rapports. Jusqu'à présent, ils n'ont pas encore abordé la question de la reconstruction de l'Europe. Il est vraisemblable que cette question ne sera abordée qu'en dernier lieu.

M. de Lasteyrie, évêque de Versailles, a présidé hier, en l'église Notre-Dame-de-Versailles, une messe de requiem pour tous les morts de la guerre, avec le concours des Chanteurs des hautes églises patriarcales et romaine de la Chapelle Sixtine.

— L'Institut, toutes classes réunies, a tenu hier, sa séance trimestrielle sous la présidence de M. A. Ribot, MM. Millerand, Léon Bourgeois, Deschanel assistaient à la séance, ainsi que le Maréchal Foch, M. Frédéric Masson a été élu membre du Conseil d'Administration des Pupilles de la Nation.

UNE DÉLÉGATION

du commerce et de l'industrie chez M. de Lasteyrie

Elle a présenté au ministre les desiderata des commerçants et des industriels en matière fiscale

PARIS, 22 mars. — M. de Lasteyrie, ministre des finances, a reçu ce matin, à 9 heures 30, une importante délégation de présidents de groupements commerciaux et industriels qui lui a été présentée par M. Ernest Billiet, sénateur de la Seine, président de l'Union des intérêts économiques.

La délégation était accompagnée de nombreux parlementaires parmi lesquels : MM. Raphaël-Georges Lévy, Gaston Japy, Dausset, Buhan, sénateurs ; Bussat, Barbé, Bernier, Calary de Lamazière, Victor Constant, Escudier, Evain, Issac, Souhès, députés, etc.

Répondant au désir qui avait été manifesté à son arrivée au ministère de M. de Lasteyrie, de collaborer avec les contribuables, la délégation présenta au ministre les plaintes et les desiderata du commerce et de l'industrie en matière fiscale.

M. Maligou, président de l'Union des intérêts économiques, fit valoir que ces réclamations étaient pour la plupart motivées par le caractère inquisitorial des impôts actuels, mais M. de Lasteyrie, secrétaire général de la Confédération générale de la production française ; M. Miron, président du Comité de l'alimentation parisienne et plusieurs présidents de syndicats corporatifs, présentèrent avec l'appui des parlementaires présents, de nombreuses suggestions relatives aux modifications et aux simplifications désirables dans notre système fiscal.

MM. Dausset, Evain, Escudier et Bernay attirèrent particulièrement l'attention du ministre sur les points les plus importants qui lui étaient soumis par les groupements représentés.

Le ministre réunit un certain nombre de suggestions qui lui étaient proposées et promit qu'il les examinerait avec le vif désir de leur donner satisfaction. Il indiqua surtout que, partant du régime forfaitaire, il s'efforcerait de généraliser son application.

Premier pas Ferdinand Narcy

Cette épreuve s'est courue dimanche dernier, à Montargis ; la lutte fut ardente jusqu'au bout. Collé, le vainqueur, a couvert le parcours de 30 kilomètres en 1 h 10 et 37 secondes ; 2^e Rousseau, 3^e Blanchet ; ce dernier fut dangereux d'un bout à l'autre mais il eut à subir le handicap de trois chutes.

Une note américaine

PARIS, 22 mars. — La note remise cet après-midi au Président du Conseil par l'ambassadeur des Etats-Unis et relative au remboursement des frais des armées américaines d'occupation est un document de sept ou huit pages, qui traite de la question dans son ensemble et plus spécialement au point de vue juridique.

Le gouvernement américain y expose qu'il accepte toute suggestion alliée susceptible d'amener un ajustement raisonnable des paiements dus aux Etats-Unis, pour les frais de leur armée d'occupation.

La note ne paraît faire aucune allusion aux répartitions intervenues récemment entre alliés des sommes déjà payées par l'Allemagne. Elle se borne à établir le droit des Etats-Unis au remboursement, sans fixer d'échéance. La note américaine sera publiée demain.

Un peu partout la neige tombe

GRENOBLE, 22 mars. — La neige tombe abondamment et sans discontinuer depuis 4 heures du matin. La couche dans les rues atteint 25 centimètres d'épaisseur et bloque les tramways. De nombreux fils télégraphiques et téléphoniques sont rompus sur divers points.

LA PALISSE, 22 mars. — La neige est tombée de nouveau aujourd'hui dans la région de la montagne bourbonnaise et recouvre le sol d'une couche de plusieurs centimètres d'épaisseur. Le froid est vif. Ce matin, le thermomètre est descendu à moins 4°.

BREST, 22 mars. — Une tempête de neige souffle avec violence sur la région nord du Finistère. La circulation est rendue difficile. Une telle abondance de neige n'était pas tombée depuis de nombreuses années.

LYONS, 22 mars. — La neige tombe également dans tous les points de la région de l'Allier, de la Creuse, de la Corrèze.

UN CAMION MILITAIRE FAIT PANACHE

Un tué, plusieurs blessés

PARIS, 22 mars. — Cet après-midi, vers 19 heures 40, un camion militaire s'est renversé rue Bolivar. Un soldat a été tué sur le coup et plusieurs autres militaires ont été blessés assez gravement.

Conseil pour les Maux d'estomac

On est enfin arrivé à trouver une spécialité : « LA POUDRE DE L'HOPITAL » (exiger cette marque) qui guérit agiles, cystites, gastralgies et tous les maux d'estomac et d'intestin, même anciens, étant à base d'une poudre naturelle nouvellement employée en France, qui donne une circulation parfaite du sang, agit sur le système nerveux, et agit sur le système circulatoire, elle est le plus sûr remède pour les maux d'estomac et d'intestin, elle est le plus sûr remède pour les maux d'estomac et d'intestin, elle est le plus sûr remède pour les maux d'estomac et d'intestin.

Les 20 lit. franco tous frais, fûts compris. Vins garantis pur jus de raisins frais. Tout envoi ne contenant pas est repris sans discussion. Ce rare bon marché s'explique par l'abondance des commandes. Pas de modicité de prix, en effet, sans grande importance de vente. La faveur, c'est donc servir ses intérêts. La Maison G. SAIGNES, 2, rue Canal, à Narbonne, avant 37 ans d'existence parfaite, remplie, est de ces entreprises qui ont pu aider les efforts. Elle dispose de vins très supérieurs n'ayant rien à envier aux Bordeaux plus cotés. Notice est fournie ainsi qu'échantillons gratuits en double.

PARIS-CENTRE

organise Une Grande Tombola Gratuite par papillons-réclame

Il y aura des lots superbes et notamment pour plus de 2.000 francs de primes offertes par les Commerçants de Nevers

Pour tous renseignements s'adresser à M. PETAUT, à "Paris-Centre"

Les Sports

AUJOURD'HUI A COLOMBES

France contre Pays de Galles

Pour la dixième fois depuis 1906 les deux grandes équipes de rugby vont se mesurer

PARIS, 22 mars (de notre correspondant particulier). — C'est ce soir, à 15 h. 30, sur le magnifique terrain de Colombes, que l'équipe représentative de la France va se heurter au redoutable « quinze » du pays de Galles.

C'est la dixième fois que l'équipe de France se trouvera en présence des grands maîtres du rugby. A chacune des rencontres précédentes, les Gallois nous ont démontré que, nouveaux venus au sport complet qu'est le rugby, nous avions encore beaucoup à apprendre pour nous hisser au niveau des équipes anglaises.

Battus, évanés, les 15 rugbymen français ont travaillé. Prenant des leçons à chaque nouvelle défaite, 1920 les a vu vaincus près du but. Le sort, plutôt que l'infirmité de nos nôtres, décida à cette époque, que l'heure du triomphe n'était pas encore sonnée.

Mais voici que les élèves de 1906 sont devenus des maîtres ! Autrefois, on les traitait en débutants inefficaces, maintenant, non seulement les nations britanniques les considèrent plus comme une quantité négligeable, mais les craignent et prévoient leur victoire.

La France, pour la première fois, va-t-elle donc triompher des Gallois ? Oui, répondent avec une touchante unanimité les critiques anglais ! Peut-être, disent les compétences françaises avec moins d'optimisme !

Les grandes rencontres internationales disputées cette saison, les résultats acquis, les noms qui figurent dans l'équipe de France, les progrès accomplis peuvent justifier cette confiance. Toutefois, les hommes nous, comme nos confrères sportifs, à espérer une victoire française ; ne la posons pas trop comme un axiome. La déconvenue serait trop grande si, après être monté trop haut, nous tombions.

Il ne faut cependant pas nier que le champion des Français est cette année plus grand qu'à l'imposait son moment.

Nous avons fait un jeu égal avec l'Ecosse, dominé l'Angleterre. Ce sont des références et d'excellentes !

YONNE

La Reine de Sens et la cavalcade de la Mi-Carême

SEIX, 22 mars. — Notre bonne ville de Sens, organisatrice d'un cortège de gaieté et d'honneur pour le dimanche 26 mars, a sa reine des reines ; c'est une gracieuse enfant, Mlle Marie-Thérèse Magillon, présidente des dames du quartier Saint-Pregts, élue par ses camarades, les reines des divers quartiers, toutes non moins saintes.

L'élection et l'installation ont eu lieu dimanche dernier, à l'Hôtel-de-Ville, devant la foule admirative et enthousiaste. Concert, distribution de M. Gaillet, le dévoué président du comité central d'organisation, et, bien sûr, un banquet et même, par une bonne pensée, une quête faite au bénéfice de la caisse des écoles et du bureau de bienfaisance à produit 50 francs.

La fête du dimanche 26 comprendra dans ses grandes lignes : 1^o Le cortège-cavalcade organisé par les différents quartiers de la ville ; 2^o La réception de la reine des reines par la municipalité ; 3^o Un grand bal populaire paré et masqué.

La reine des reines, Mlle Marie-Thérèse Magillon, sera entourée de Mlle Lucienne Poizot, Mlle Emilie Jaquet, Germaine Chaudron et Suzanne Gramain. Le groupe de jeunes filles, encadré de toutes les demoiselles d'honneur, prendra place sur un magnifique char construit par le faubourg Saint-Savinien.

Voici d'ailleurs, une description sommaire des chars : 1^o Quartier Saint-Savinien ; char de la Reine des Reines et char de l'Agriculture, traîné par six bœufs ; 2^o Quartier Saint-Pregts ; char des Abeilles et char de l'Impôt ; 3^o Quartier de Yoanne ; char des Vigneons ; 4^o Quartier de la République ; char de la Musique ; 5^o Quartier de la Grande-Rue ; Panier fleuri et Crise du Logement.

D'autres chars sont également en préparation, notamment un char Exotique. Le Moto-Club fait deux chars surprises : Retour d'excursion et Premier sortie du M.C.S. De nombreux cavaliers et piétons formeront un ensemble charmant. Parmi les derniers, si ce n'est les derniers, les deux chars de production costumées : Tournoi de géants et Ronde de tambourins.

Comme on le voit, cette journée de fête promise d'être très réussie et, si le soleil se met de la partie, une foule énorme sera à Sens le 26 mars.

Le service d'autobus Soucy-Voisines-Fonfaines-Soucy fonctionnera ce jour-là avec le même horaire que le lundi.

D'autre part, la Compagnie P.L.-M. a promis les trains et un train de secours sera sous pression en gare de Sens.

TIRAGES FINANCIERS

Obligations foncières 1895. — Le numéro 36.456 gagne 100.000 francs. Le numéro 37.941 gagne 25.000 francs. Le numéro 75.584 gagne 10.000 francs. Les trois numéros suivants gagnent chacun 3.000 francs : 363.434, 57.185, 491.777.

Obligations communales 1912. — Le numéro 1.919.167 gagne 100.000 francs. Le numéro 339.928 gagne 10.000 francs. Les quatre numéros suivants gagnent chacun 5.000 francs : 151.417, 210.623, 337.735, 493.834.

Vin Rouge Montagne : 295 fr. Blanc Terret 1921 : 333 fr.

ACHILLE MILLIEN

Deux recueils, La Moisson et Les Chants Agréables, publiés à Paris en 1860 et en 1862, qui de valeur identique ont été suivis de deux autres, les poèmes de la Nuit et Musettes et Clairons (1863) et Le Vent, le Vent, le Vent, ont été réunis en un seul ouvrage qui sera publié par l'Académie française.

Millien produisit plus tard divers recueils de poésie : Les Vieux des Temps, Poèmes et Sonnets, Chez Nous, Aux Champs et Au Foyer, qui vont de 1873 à 1900, il ajoutait une double recherche des chants populaires de la plupart des nations de l'Europe, Portugal, Belgique, Grèce, Serbie, Bulgarie, Hongrie, Roumanie, et des chansons traditionnelles du Nivernais.

Les premiers ouvrages de Millien sont de plus longs temps épuisés, et l'abondance de ses autres écrits — vers ou prose — ne permet guère au lecteur ordinaire de se les procurer ; nous avons donc pensé qu'une anthologie soigneusement composée et annotée, offrant ce qu'il y a de meilleur chez cet écrivain, aurait à la fois l'avantage de présenter en un seul volume les aspects si variés de son talent.

Les souscriptions peuvent être adressées à M. SARRETTI, rue Landon, à Cusset (Allier).

Nos PETITES ANNONCES paraissent le mercredi et le samedi.

CONSEIL DE GUERRE DE MOULINS CORRECTIONNELLE DE MONTLUÇON

Un déserteur de vingt ans est condamné à 10 mois de prison sans sursis

MOULINS, 22 mars (de notre correspondant particulier). — Maurice Debon, du 36^e d'artillerie, 20 ans, originaire de l'Isère, fut, certain jour, d'un beau zèle patriotique ou autre, et s'engagea pour quatre ans, ce fut un fait de poche. Quelques mois après, il déserta et fut condamné à deux mois de prison pour ce fait. A l'expiration de sa peine, il fut affecté au 53^e d'artillerie, à Clermont-Ferrand. Son séjour dans cette ville lui fut fastidieux, car il trouva « l'âme sœur » dont l'influence devait l'entraîner à déserteur de nouveau.

Envoyé au 36^e, à Moulin, il s'enfuit trois jours après et se rendit à Lyon, où son père le fit arrêter. Mis aux lochers disciplinaires, il s'en évada et fut arrêté à Clermont.

L'odyssée du jeune artillerie se maintint terminée, au moins pour un certain temps, car il vint d'être condamné à dix mois de prison par le conseil de guerre du 13^e corps.

MOULINS

Dotation de la Jeunesse. — L'assemblée générale de la section des cultivateurs de la commune de l'Hôtel-de-Ville, dimanche 20 mars, à 14 heures.

Les accidents du travail. — Joseph Sanson, 41 ans, aiguilleur à la gare, demeurant rue de Paris, est tombé dans un escalier, se faisant une entorse légère au pied droit. Incapacité de travail de huit jours.

Trouvaille. — On a été oublié une certaine somme chez M. Nagelstein, négociant, rue Louis Lussaudat.

La neige. — Elle est encore tombée abondamment dans la nuit de mardi à mercredi, mais n'a laissé de trace que sur les toits.

Menus-faits. — Procès-verbal a été dressé à M. Charles L., cultivateur à Azyrieux, pour défaut d'éclairage à ses bûches de lait.

La fête de la rue de Bourgoigne. — Quelques adhésions de sociétés ont été reçues et organisés à l'occasion de la fête de la rue de Bourgoigne, sont déjà parvenues au comité.

Les billets de tombola seront en vente dès jeudi, chez la plupart des commerçants du quartier.

VARENNES-SUR-ALLIER

MORTS GLOIREUX RETOUR DU FRONT

Le 22 courant, sont arrivés en notre gare les corps de deux soldats morts pour la France : Faure Jean-Marie, du 2^e régiment de zouaves et Tain Abel, du 263^e régiment. La levée des corps a eu lieu à 17 heures, les militaires qui composent la délégation de l'Union fraternelle des Poilus, munis de leurs insignes, est invité à assister à leurs obsèques.

La neige. — Ce matin les Varennois ont été surpris en constatant que la neige recouvrait la terre d'un manteau blanc. Cette chute avait déjà commencé dès le point du jour et n'a cessé que vers 22 heures, jour de foire, pour reprendre dans la nuit, ce qui nous atteignait le lendemain de 10 à 15 centimètres.

VICHY

Bal de bienfaisance de l'U. N. C. — Le Comité rappelle aux personnes désirant s'y assister que les cartes d'entrée sont vendues aux cafés de France, Gambroux, Globe, Terminus, Central, ainsi qu'à la Cuvette (tabacs), rue Georges-Clemenceau.

Ceci dit, afin d'éviter un trop grand attrait à l'entrée.

Avantage de neige et, pluie de proce-verbaux. La neige est tombée abondamment dans la nuit du 21 au 22, et ce matin, il y en avait 10 centimètres sur les toits et dans la rue.

Pendant ce temps, il pleuvait des proce-verbaux, relevés contre des litières pour absence d'affichage et contre M. Berand, déblant rue des Ecoles, qui servait des individus ivres après l'heure de la fermeture légale.

Arrestation. — Péroty Gabriel, qui avait été arrêté une somme de 300 francs, et divers objets au préjudice du nommé Gilbert Merand, de Brugnans, a été conduit à la maison d'arrêt de Cusset.

MONTLUÇON

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal de Montluçon s'est réuni lundi soir en séance extraordinaire, il y avait au total 24 conseillers.

M. Paul Constant, maire, entouré de MM. A. Dornoy et Beslois, adjoints, ouvre la séance à 17 h. 50. Après la désignation de M. Courty, comme secrétaire, M. Camelin, rapporteur, donne lecture de son rapport sur le budget primitif de 1922 qui se chiffre en recettes et en dépenses au total de 3.885.822 fr. 21.

Sur la proposition de son collègue, le Conseil, par 13 voix contre 4 et 7 abstentions, autorise le maire à signer à M. Soucard, propriétaire une promesse d'achat par la ville, moyennant le prix total de 261.535 fr. 40 d'un terrain de 14 ares, 15 cent, 87 cent, sis au Dignat et destiné à l'installation d'un Parc.

M. Debizet s'est encore élevé contre ce projet. — Pour permettre le dégelage de l'Espérance du Vieux Château, le Conseil a l'unanimité décidé l'acquisition de divers immeubles appartenant à la veuve Appollinaire et à Mme Duchier Amélie Françoise, le tout pour une somme de 1.500 francs.

C'est également à l'unanimité qu'une promesse de vente moyennant le prix de 4.000 francs, d'un immeuble appartenant à M. Doryromy et sis rue du Château est autorisée par le Conseil.

Celui-ci autorise l'acquisition à M. Grégoire d'une parcelle de terrain de 12 ares 31 pour le prix de 406 francs, pour permettre le dégelage de l'intersection de la rue des Mariniers et de la place de Blanzat.

Est également approuvé l'achat, pour allongement d'une parcelle de terrain de 42 m 55 appartenant à M. Mignot, qui la cède à la ville pour le prix de 191 fr. 62.

Sur avis conforme de la Commission, le conseil décide d'employer en 1922, pour l'empierrement des rues, de cailloux provenant des carrières de MM. Dumont et de M. Michard, de façon à faire un essai tendant à démontrer lesquelles de ces pierres feront le meilleur et le plus uniforme usage.

Communications. — Le maire fait part : 1^o de la réception par le comité Nansen de la somme de 1.000 francs votée par la ville pour les affaires Russes ; 2^o d'une demande de Mlle de la Barre qui émet le désir qu'un échange de legs fait par sa sœur à la ville, cède et échange comme les deux concessions appartenant à M. de la Barre possèdent au cimetière de l'Est. Le Conseil approuve ; 3^o d'une demande de M. Lepyre, tendant au paiement des intérêts d'une somme qu'il a versée pour droits d'inscriptions et divers au Parcivant à la ville, pour l'achat des immeubles Guillaumont. Le Conseil approuve.

Arrestation. — Renard Morgueville, 17 ans, placé sous mandat d'arrêt de M. le juge d'instruction de Guéret, a été arrêté hier soir à Montluçon et a été conduit jeudi par la gendarmerie au parquet de Guéret.

Vol. — Cornu Pierre, ouvrier d'usine, avait déposé sa bicyclette dans le vestiaire du parc des sports à Terreneuve. Quand il voulut la reprendre, la bicyclette avait disparu.

Pour Riom. — Les gendarmes ont conduit à Riom on le faire appel d'un condamné condamné par le tribunal correctionnel de Montluçon a prononcé contre pour vol, le sieur Vignat François, âgé de 53 ans.

Etat-civil : — Naissance. — Lucien Rose. Mariages. — Jean Ribaudou et Henriette Perrier ; Albert Dax et Augustine Collin ; s. ; Alphonse Laubzon et Marie Vernade. Décès. — Roger Paquin, 10 mois.

4 ans et deux fois 2 ans de prison aux agresseurs du secrétaire de préfecture

Nag lecteurs se souviennent de l'agression dont fut victime le 24 février dernier, le secrétaire de la sous-préfecture de Montluçon. Alors qu'il rentrait chez lui vers une heure du matin, il fut attaqué par trois individus qui se disputaient sur les bancs du tribunal correctionnel. Se sont les nommés Fradier, âgé de 22 ans, exécuté au 13^e d'aviation à Bordeaux, et dont la famille habite Montluçon ; Ambroise Robert, 30 ans, manœuvre à Montluçon, et Tourenne Pierre, 30 ans, gendarm de s. à Montluçon, Fradier et Tourenne reconnurent les faits qui leur sont reprochés, mais Ambroise ne jusque l'évidence.

Après un réquisitoire du Procureur de la République et d'une énumération plénière de leurs défenses, les prévenus sont condamnés : Ambroise Robert dont le casier judiciaire comporte déjà plusieurs condamnations, à 4 ans de prison et 3 ans d'interdiction de séjour. Fradier et Tourenne sont condamnés chacun à 2 ans de prison.

— La dame Lamarque, débitante, et le sieur Carion Gérard, charcutier, poursuivis pour 16 francs d'affilage, sont condamnés chacun à 15 jours de prison.

— Dans la nuit du 5 au 6 mars, M. Grand Roger, regagnait son domicile quand route de Limoges il fut assailli sans provocation de sa part par Gaume Paul, 23 ans, et Aucante, 18 ans, qui le rouèrent de coups.

Pour ces faits, ces derniers sont condamnés à 1 mois de prison.

— Le 15 février, M. Chabrier était renversé par un side-car conduit par M. Michon, 23 ans, M. Chabrier fut blessé grièvement. Michon est condamné à 30 francs d'amende pour blessures involontaires.

— Lazard, 20 ans, marchand forain, d'origine roumaine, 25 francs d'amende pour outrages à la gendarmerie.

— Vindoux, 18 ans, ouvrier manœuvre-jour, fut assailli sur eux par son patron le 5 février et emporté sur sa bicyclette, son fusil et une certaine quantité d'autres objets ; 6 mois de prison.

— Le nommé Pinet, 29 ans, ayant aperçu des pigeons domestiques dans un champ, déchargea son fusil sur eux et tua un ; pour vol et chasse en temps prohibé, Pinet est condamné à 15 jours de prison.

Les contraventions. — R est interdit d'utiliser le klaxon dans la traversée des agglomérations ; c'est pour ne pas avoir tenu compte de cette défense que le chauffeur de l'

NIÈVRE

NEVERS

LES AMIS DE LA MUSIQUE

Voici le programme du quatrième concert de la saison 1921-1922, qui aura lieu le mardi 4 avril, à 20 heures et demie, salle du Cinéma, avec le concours de :

Mlle Henriette Remy, harpiste, compositeur, soliste des Concerts Colonne, Lamoureux et de la Société des Concerts du Conservatoire de Paris.

Mlle Yvonne Bréda, de l'Opéra-Comique et du théâtre de Monte-Carlo. Praxès de chant et de déclamation lyrique du conservatoire de Paris.

M. Gabriel Williams, violoniste, soliste de la Société des Concerts du conservatoire de Paris.

M. L. R. Feuillard, premier violoncelle solo des Concerts Colonne.

Programme. — 1° Pièces en trio pour harpe, violon et violoncelle, Rameau : Le Vésinet ; 2° Deux menusets ; 3° L'Andréole (Mlle H. Remy) ; 4° M. Williams, Guillaume et Feuillard ; 5° Réqui et air d'Alphonse ; 6° L'Andréole (Mlle Y. Bréda) ; 7° a) Deux Chansons françaises, Marcel Grandjany ; b) Canticum, H. Remy ; c) Légende d'après les Elles de Leconte de Lisle, H. Remy ; d) Mlle H. Remy ; e) L'Alerte (Saint-Saëns) ; f) Praxès ; Gounod (Mlle Y. Bréda) ; 7° Trio pour harpe, violon et violoncelle, H. Remy, Allegro, Chizzo, Andante, Final (L'Autour, MM. Feuillard et Williams).

Un piano d'accompagnement : Mlle Annette Gagnant, prix de piano du Conservatoire de Paris.

Herpe Erard, Piano Erard.

Chien en état. — Un chien trouvé abandonné et errant, a été conduit en fourrière.

En cas de non réclamation, sera abattu dans les délais prescrits.

Trouvailles. — Réclamé par : M. Chamerault, au Crédit Lyonnais, place Guy-Cocquelle, une broche de dame ; à Mme Lemaire, 2, impasse de la Ligue, une broche en métal jaune ; à Mme Grégoire, 22, rue de Valenciennes, un bracelet ; à Mme Brigand, 10, rue Commandant-Barré, un binocle ; à M. Barbier, 14, rue du Champ-de-Foire, un cache-œil ; à M. Audouin, 25, quai de Loire, une pompe à air pour bicyclette ; à Mme Prudon, 42, rue de Nivern, un portefeuille contenant une certaine somme en billets et une carte d'électeur ; à M. Brunet, 27, rue de Paris, un parapluie et son fourreau ; au bureau de police, un gant.

M. Maurice Lant, âgé de 18 ans, garçon boucher à la Bonaventure, au pont de la Grappe, a trouvé en ville, le 18 courant, un portefeuille contenant la somme de 115 francs et un reçu de 5.780 francs du Crédit Lyonnais. Il s'est adressé d'urgence à la déclaration au bureau de police et l'a rendu hier à son légitime propriétaire.

Ligue des Chefs de Section. — Le Comité rappelle aux membres de la Ligue, qu'il tient à leur disposition les cartes d'adhésion pour 1922.

Schneiders à M. Lottot, trésorier, 4, rue des Maréchaux, 4, Nevers.

Soirée théâtrale. — Les membres du Glas Saint-Joseph, offriront jeudi prochain, à 20 heures 30, une soirée théâtrale aux membres honoraires, souscripteurs de l'œuvre.

Programme : Le Voyage de M. Perrichon, comédie en 4 actes de E. Labiche. Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu leurs cartes d'invitation, sont priées de les demander au clos.

Société de Protection de l'Enfance. — La prochaine consultation gratuite pour les enfants du quartier aura lieu à la Garderie-Crèche, 6, rue de Gonzague, le 29 mars, à 9 heures 30.

Les parents qui désirent voir leurs enfants à la Crèche, sont priés de les amener à cette consultation.

Soirée dansante. — Hier soir, un bal grandiose a eu lieu aux Salons Vauban, au milieu d'une assistance particulièrement choisie.

L'orchestre, dirigé par M. Robinson, a obtenu le plus grand succès. Vers minuit, la distribution des crocettes, des serpents et des cigaretes surprises, a, comme l'on dit, rompu la glace et a apporté une cordiale gaieté.

Nous avons remarqué de nombreuses personnalités de notre ville qui avaient tenu à honorer de leur présence cette délicieuse soirée et tout le monde s'en donna à cœur joie jusqu'à une heure très avancée de la nuit.

Les organisateurs ont félicité les organisatrices de cette soirée, en ajoutant que la recette a été versée au Comité des Fêtes de Nevers.

Etat civil : Naissance. — Simon Gounot, 1, rue de Paris. Décès. — Léon Guillet, 50 ans, professeur de musique, 16, place Wilhelms.

SOCIÉTÉ DE PÊCHE « LA CORCILLE »

A la suite d'une demande d'un certain nombre de sociétaires, relative à la fermeture de la pêche en 1922, le Conseil d'Administration s'est assuré que la fermeture de la pêche aurait bien lieu cette année le 17 avril, a reçu du Conservateur des Eaux et Forêts, la réponse suivante :

« En ce qui concerne la pêche le lundi de Pâques, elle est autorisée ; en effet, l'arrêté préfectoral du 13 novembre 1921 dit que les périodes durant lesquelles la pêche est interdite sont fixées ainsi qu'il suit : du 19 avril (par conséquent mardi de Pâques) au 17 juin inclus. La pêche sera donc ouverte le 17 avril. Ce n'est là d'ailleurs que l'application des dispositions de l'article 1 du décret du 5 septembre 1897, qui dispose que, lorsque le lundi qui suit le 15 avril est un jour férié, l'interdiction de la pêche sera retardée de 24 heures ».

Le temps, a malheureusement altéré la méthode de la déesse protectrice des moissons des premiers colons de nos Montagnes Noires, mais elle n'en reste pas moins un précieux document archéologique, qui, nous l'espérons, sera recueilli par l'un de nos musées régionaux.

DUN-SUR-GRANDRY Découverte d'une statuette. — On vient de découvrir sur l'emplacement de la villa gallo-romaine des Braux, près du village de Grandry, déjà signalée dans la monographie de M. Gaudron du Coudray, une curieuse statuette en pierre de luis, de l'époque augustéenne, ainsi qu'il apparaît des revers des médailles romaines de la période impériale flavienne, de la fin du 1er siècle de notre ère, et mesurant environ 30 centimètres de hauteur.

Le temps, a malheureusement altéré la méthode de la déesse protectrice des moissons des premiers colons de nos Montagnes Noires, mais elle n'en reste pas moins un précieux document archéologique, qui, nous l'espérons, sera recueilli par l'un de nos musées régionaux.

Accident. — Albert Gauthier, 15 ans, domestique, à Arthez, s'est fait couper le bras gauche par la chute d'une armoire. Ce qui donnera au blessé un repos absolu de 15 jours.

Chute de neige. — Granda a été la surprise des habitants, mardi dernier, à leur réveil, en voyant le sol couvert d'une épaisse couche de neige, laquelle a continué de tomber jusque vers 9 heures du matin. Nos nemrods ont profité de l'apparition pour reprendre le cours de leurs chasses aux indomptables sangliers qui pullulent toujours dans la région.

DECISE Caisse d'épargne. — Séance du 19 mars. — Versements, 8.131 fr. ; remboursements, 5.566 fr. 45.

Violences. — La gendarmerie a arrêté trois violences sur la route de Saint-Brévy, âgé de 9 ans, et demeurant chez ses parents, à la Ferme Dard, commune de Champvert, alors qu'elle se rendait en classe à Dzize, le nommé Fernand Girard, 27 ans, journalier à Dzize et demeurant à la cité ouvrière, faubourg d'Allier.

C'est un individu à été mis à la disposition du juge d'instruction de Nevers.

DORNES Résultat d'une battue. — La battue aux rapaces, qui a eu lieu dimanche dernier, dans les bois de Dornes et de Toury-Lurey, sous la direction de M. Gouard, lieutenant de louveterie, a pour résultat la capture de deux lièvres et d'un renard.

Incendie. — Le 19 courant, vers 13 heures, le feu s'est déclaré dans une coupe de bois de la commune de Dornes, appartenant à M. le duc de Montmort, et située à 5 kilomètres de la ville.

Au lieu où se trouvait un détachement de sapeurs-pompiers et des sauteurs d'Étréchy, se sont rendus en toute hâte sur les lieux du sinistre et après une heure et demie de travail, tout danger était conjuré.

La superficie atteinte par le feu est de 3 hectares environ, mais les pertes sont peu élevées, vu la promptitude des secours apportés dans la circonstance par les deux compagnies réunies. Les causes de ce sinistre sont inconnues.

GUÉRIGNY Conseil municipal. — Le Conseil municipal de la commune de Guérigny se réunira en séance extraordinaire, le 25 mars, à 17 h. 15.

Objet de la réunion : examen des propositions du bureau de bienfaisance ; au sujet de la participation à l'érection d'un arc de triomphe de la voie sacrée à La-Grève ; demandes de fournitures scolaires à titre gratuit.

IMPHY Caisse d'épargne. — Séance du 19 mars. — Versements : 2.561 fr. ; remboursements : 864,64.

LUZY Concert. — Dimanche dernier, sur le cours Gambetta, la Fanfare de la Ville, a donné son premier concert de saison.

Le programme choisi : Spartacus, pas redoublé ; V. Turin ; Réunion, pas redoublé ; P. Pütz ; Le jour et la nuit, ouverture ; Pierrette, opéra de M. Valdele de Luzy ; Malaga, valse, à 6 et 8 temps ; Malheur, mazurka.

Malheur, mazurka, un peu nombreux public assistant à cette démonstration, qu'il a saluée par d'unanimes applaudissements.

Il est à souhaiter qu'aux futurs concerts qui seront donnés, le public viendra encourager par sa présence les efforts constants de cette société.

SAINT-FLORENT-LE-MOUTIER Adjudications des fourrages pour l'Hospice et du Bureau de bienfaisance. — Le 30 mars 1922 il sera procédé à la mairie aux adjudications suivantes, au rabais, et sur soumissions cachetées : Bureau de bienfaisance du 15 avril au 31 décembre 1922 : fourrage de paille ; Hospice du 15 avril au 31 décembre 1922 : 1° fourrage de paille ; 2° fourrage de vin ; 3° fourrage de viande ; 4° fourrage de porc.

Les cahiers des charges sont déposés au secrétariat de la mairie, où les intéressés peuvent en prendre connaissance tous les jours aux heures d'ouverture du bureau.

SAONE-&LOIRE

Le corps du meurtrier a été retrouvé pendu

Le CRÉUSOT, 22 mars (de notre correspondant particulier). — On se souvient du meurtre du hamac des Couchés, et des actives recherches opérées par la gendarmerie pour retrouver René Vindiolet, l'auteur du crime ; d'ailleurs, il n'était guère possible que le meurtrier tombât vivant entre les mains de la justice, et l'hypothèse du suicide par la noyade ou le pendaison paraissait vraisemblable.

Tout incidemment, mardi dernier, dans la soirée, le corps du meurtrier était enfin découvert.

Un habitant du hameau des Couchés, M. Jean-Marie Gaudreau, 32 ans, s'étant rendu dans la forêt des Croix, située sur le territoire de la commune d'Essertennes, non loin de la grande route du Créusot à Chalon, et parcourait le bois ; lorsque, tout à coup, il se trouva en présence d'un pendu. Il s'approcha et reconnut immédiatement son voisin Vindiolet, que l'on recherchait depuis plus d'un semaine ; il alla prévenir la gendarmerie qui justement enquêtait au hameau des Couchés.

Les constatations furent faites aussitôt, et le cadavre de Vindiolet fut appelé pour être examiné par le cadavre, dont le mort remonta à huit jours.

Le meurtrier, Vindiolet, après avoir assassiné sa voisine, Mme Moreau, à coups de hache, s'était enfui à travers champs et bois et s'était fait justice lui-même.

Son corps, qui a été réclamé par la famille, a été transporté à son domicile. L'état de sa victime, Mme Moreau, continue à s'améliorer.

LE CRÉUSOT Accident d'automobile. — Hier soir, l'automobile de M. V... rue des Ecoles, qui circulait dans les rues de la ville, opérant un des tournants dangereux de la rue de Montigny, lorsqu'elle se trouva brusquement en présence d'un attelage.

M. V... qui était au volant, fit tous ses efforts pour éviter la collision, mais sa machine fut renversée, faisant une terrible embardée, vint donner sur l'écoulement de la route.

Projets pieux. — Les uns sur les autres, les voyageurs, par un heureux hasard, s'en tirèrent presque indemnes. La voiture, par contre, fut devenues égarées.

Club Nautique Créusotain. — Le Club Nautique Créusotain donnera son grand bal annuel le samedi 11 avril. Ouverture des guichets à 20 h. 30. Ouverture d'honneur par les membres de la Société à 21 heures. Collation de minuit à une heure. Remise à 4 heures du soir. Orchestre dirigé par M. Lafra. Au cours du bal, vente de fleurs. Une quête sera faite au profit des œuvres de bienfaisance de la ville.

Dimanche prochain, à 9 heures, réunion générale, salle des Ecoles, rue de la Chaise.

Cylindrages. — Avis. — Dès 15 jours d'arrêt prochain, les cylindrages de la commune de Créusot, à des renseignements généraux, cylindrages, et dans la traversée du Créusot, aux rechargements des routes ci-dessus :

Rue de Montigny (chemin de G. C. n° 61), entre l'extrémité du pavage et la rue de Nevers.

Rue de la Chaise (chemin de G. C. n° 62), entre le passage à niveau P.L.M. et la rue Saint-Laurent.

Rue Marchand Foch (chemin de G. C. n° 62), entre l'impasse de la Charmille et la Cité Saint-Étienne.

Rue Marceau (chemin de G. C. n° 1), entre la rue Guyonard, les écoles et le passage à niveau.

Rue Albert 1er (chemin de G. C. n° 28), entre la rue de Pavillon et la rue de la Fontaine.

Rue de Nevers (chemin de G. C. n° 6), entre la rue Vaucanson et les Quatre-Cheminiers.

Rue de l'Étang (chemin de G. C. n° 5), entre les chemins de G. C. n° 62 et n° 1.

Les propriétaires riverains des voies ci-dessus, qui auraient des travaux quelconques à faire exécuter (eaux, gaz, électricité, mise à l'égout, etc.), sont invités à en faire avant le commencement des cylindrages, les autorisations nécessaires ne pouvant plus être accordées pendant un certain temps après la mise en état des routes.

Les Amis du Créusot. — La Société Les Amis du Créusot offrira à ses membres, en l'honneur de M. de Villars-Samora, en soirée les mardi 28, mercredi 29 et jeudi 30 mars (cadenas à 20 heures 30, et en matinée le jeudi 30 mars (cadenas à 14 h. 30).

Le programme sera le même et avec quatre séries de lectures. Les dames assisteront à la salle des fêtes le jeudi 28 et le vendredi 29 mars, de 17 h. 30 à 19 heures. La carte de sociétaire donnera droit à deux places. Le Comité demande aux familles qui en auront la possibilité, de bien vouloir assister de préférence à la matinée du jeudi 30 mars. Le but d'assurer une juste répartition des spectateurs entre les quatre soirées.

échange. Aujourd'hui, don Philippe ne peut plus faire pour vous, qu'il a toujours refusé pour lui. Je suis donc entièrement à votre disposition ; ma fortune et mon crédit sont à vous.

SON CINQUIÈME SAUVETAGE

Un éclusier retire du canal un jeune homme qui se noyait

Le CRÉUSOT, 22 mars (de notre correspondant particulier). — Le lendemain du Conseil de Révision, une bande de conscrits du quartier du Canal s'étaient rendus en promenade aux Sept Grottes et s'étaient attablés vers 19 heures au Café Tridon. Un jeune homme, âgé de 18 ans, dont le nom n'est pas connu, se trouvait dans un habit de la Chaise, sortit de la salle et traversa la route qui borde le canal. Soudain, tombé par l'obscurité, il tomba à l'eau en jetant un appel désespéré.

Ses camarades s'étaient bien entendus, mais par bonheur, M. Lantand Peletier, cuisinier et son oncle, M. Claude Nottelier, chef d'équipe aux usines Schneider se trouvaient non loin de là et accoururent aussitôt à son secours. Le jeune homme fut retiré sans perte de temps, les courageux sauveteurs s'arrachant de l'herbe et fouillant le fond de l'eau. Quelques minutes après, ils ramenaient sur la berge l'infortuné jeune homme qui avait perdu connaissance. On le transporta au café Tridon, où il fut soigné énergiquement par le médecin et parvint à la ramener. Le lendemain, complètement remis sur pied, le rescapé put rentrer au Créusot.

Après que M. Peletier, cuisinier, en est allé au poste de police, sans avoir pu le retrouver, il est fort probable que le jeune Gauthier avait été emporté tragiquement sa journée. Nous adressons à ce courageux éclusier, nos meilleurs félicitations.

Mordu par un lapin. — Mardi soir, alors qu'il était occupé à soigner une lapine, M. Charles Lantand, cultivateur à Chalon, fut mordu au poignet de la main gauche. La morsure étant paraître assez grave et risquant de s'envenimer, M. Lantand, dut aller se faire panser à l'Hôtel-Dieu.

Assistance aux vieillards. — Le paiement des bons d'assistance aux vieillards aura lieu à la mairie, le 25 mars, de 9 à 11 heures.

Autun 20 CENTIMÈTRES DE NEIGE Après une période de beaux jours, quelle ne fut pas la stupéfaction des Autunois en voyant mardi matin, les toits des maisons entièrement couverts de neige. Un froid vit se sentir et pas plus tard qu'il neigea toute la nuit.

Le froid continua à se faire sentir, on vit un épais nuage de 20 centimètres de neige. On espérait que les belles journées ensoleillées dont nous avons vu ces derniers jours reviennent, et que malgré la neige et la pluie, par conséquent à défaut de soleil, la saison sera bonne pour les laboureurs.

CHASSY Accident agricole. — Un jeune homme d'une quinzaine d'années, Jean-Marie Dumont, domestique chez M. Bonnet, cultivateur au hameau de Montcaud, est occupé à arracher des topinambours dans une terre du domaine.

Une pierre projetée par un coup de pioche l'atteignit à l'œil droit, le blessant grièvement. Son patron lui conduisit de suite chez le docteur Riberolet, qui donna les premiers soins, mais jugea prudent, en présence de la gravité de la blessure de faire transporter le jeune Dumont à Moulins, chez M. le docteur Vayssières, oculiste. La famille Dumont n'est pas sans inquiétude sur les suites de cet accident.

DIGOIN Conseil municipal. — Réunis en assemblée générale, les conscrits de la classe 1922, ont élu leur bureau composé comme suit : Philippe Aubry, président d'honneur ; Pierre Braun, président ; Henri Carré, secrétaire ; Philibert Carré, trésorier ; Paul Blanchot, François Divy, Henri Rollet, commissaires ; Jules Desnoudin, porte-parole.

Natation. — La société de Natation et de Sauvetage de Digoin prendra part cette année au concours de la Fédération des Sociétés de Natation et de Sauvetage du Centre qui doit avoir lieu à Chalon-sur-Saône les 1er et 2 juillet.

GENÈLARD Conseil municipal. — Dans sa dernière réunion le conseil municipal, sous la présidence de M. Dupard, maire, a décidé des décisions suivantes : une somme de 50 francs à la Croix-Rouge ; accorde au comité du monument, la parcelle de terrain située à côté de la mairie et vole une somme de 2.500 francs pour l'aménagement du jardin, de la grille et les frais d'entretien ; donne un avis favorable en ce qui concerne la concession d'éclairage, pour l'approbation du contrat type, préparé par les bureaux de la préfecture avec la Société « La Grosse ».

MORNAY Election du maire. — Par 9 voix sur 12, M. Jean Poncelet a été élu maire de Mornay en remplacement de M. de Beaumont, démissionnaire.

PARAY-LE-MONIAL Médailles militaires. — La médaille militaire a été attribuée à la mémoire de nos compatriotes : Pierre Dupuis et Gabriel Lépron, soldats au 23e d'infanterie ; Etienne Segaud, soldat au 56e d'infanterie ; Jean Dougenot, soldat, et François Binet, sergent au 10e d'infanterie ; Gilles Prêtre, soldat au 29e d'infanterie ; Hippolyte Cognard, soldat au 210e d'infanterie ; Lucien Billard, soldat au 27e d'infanterie ; J.-M. Berthoin et Malchaux Desfontaines, soldats au 31e bataillon de chasseurs à pied.

Ces médailles ont été remises aux familles.

Notre lecteurs sont informés que le journal « Saône-et-Loire » est mis en vente chez notre dépositaire principal, M. BOUZIN, 71, rue de Paris, à Vichy.

Et vous ne savez pas comment vous êtes déjà recueilli par don Philippe ? — Oh ! ce fut dans des circonstances bien étranges.

Je serais curieux de les connaître... si vous pouviez... — Volontiers, ce n'est pas long à raconter. Il mélangé d'humour et de tristesse.

Un soir de l'an 1811, don Philippe, curé de Acobac, était dans son presbytère, en train de dîner, lorsque soudain on heurta à la porte.

« On était alors en pleine instruction nigruliste et le pays était profondément troublé. Le gouverneur du prieuré alla ouvrir et recula étonné, à la vue d'une jeune fille de haute taille, à la barbe inculte, enveloppée d'un grand manteau, qui la bouscula pour pénétrer plus vite dans la salle, tandis que quatre hommes qui l'accompagnaient, restaient sur le seuil.

« Monsieur le curé, dit alors l'inconnu, nous sommes des nigrulistes ; les frotteurs voyales nous traquent depuis plusieurs jours ; cependant, nous avons l'espoir de pouvoir leur échapper et gagner la mer, où un navire nous attend pour nous mener en Espagne. Malheureusement, mon fils, que je ne puis laisser partir sans que je l'aie assuré, que nous ne sommes pas inquiétés par les nigrulistes, a été déjà saisi par eux. Voulez-vous en prendre soin pendant quelques semaines. — Aussitôt que je serai en Espagne, j'enverrai un émissaire qui reprendra mon enfant et vous récompensera du service inconnu que vous m'aurez rendu.

« Ce disant, il ouvrit son manteau et déposa sur la table un bébé gémissant dans un étui de grand prix. C'était moi.

« En ce moment, mon aspect misérable, car j'avais déjà souffert des privations cruelles, donna lieu à une proposition qui fut d'abord faite à l'incertain, mais qui fut finalement acceptée. Mon fils, qui était très jeune, s'enfuit avec ses complices. Voilà comment je suis devenu le fils adoptif du curé d'Acobac. Devant le soin de le dire ? On n'entendit plus jamais parler de mon père.

A Gardafort, deux voitures entrent en collision

DEUX BLESSÉS

SANCERRE, 22 mars. — M. Victor Brocard, 40 ans, propriétaire à Marelles, commune de Gardafort, revenait de Sancerre en voiture, et ramenait par complaisance Mmes Anclère, Bonin, et Bedu JI descendait au pas la route de la route de Bourges, lorsqu'une autre voiture qui venait derrière lui à toute allure vint se heurter violemment dans la sténose de la route.

C'était M. Ardoin, fermier aux Eliveaux, commune de Lurgy-Champagne, qui venait aussi de Sancerre pour y laisser sa voiture en réparation et ramenait une voiture à quatre roues que le carrossier lui avait prêtée, en attendant que la sienne soit réparée.

Cette voiture n'avait pas de frein et son cheval s'étant emballé, M. Ardoin n'eut le moyen de l'arrêter que par le moyen d'un frein à bras et il vit se précipiter la voiture qui fut projetée sur le côté et la roue gauche complètement brisée, versa sur le côté et les quatre personnes furent projetées sur la route.

M. Brocard et Mmes Anclère et Bonin, ayant eu plus de mal que de mal pur, se relevèrent ; mais Mme Bedu avait la cuisse cassée. M. Ardoin qui fut également projeté sur la route, resta quelque temps cloué par le choc et fut inutile pour des confusions.

Quant à sa voiture, elle fut complètement brisée ; le cheval entraîné par sa vitesse alla s'échouer à trente mètres plus loin, bousculant l'avant-train et l'arrière-train dont l'essieu fut cassé des deux bouts et les deux roues roulerent dans le fossé de la route.

M. Bucher, de Gardafort, se trouvant à passer à bicyclette alla quérir M. le docteur Picot à Sancerre.

BOURGES

A LA CORRECTIONNELLE

Bourges, 22 mars (par téléphone, de notre correspondant particulier). — Marcel Chauveau, 35 ans, délinquant à Grassy, 25 francs d'amende pour défaut de réglage.

La bande de dévaliseurs de pontonniers et de clapets arrêtés récemment à Vierzon est assise aujourd'hui sur les bancs de la correctionnelle. Les délits sont reconnus. Le tribunal prononce les condamnations suivantes :

Mercur Joulain, 29 ans ; G. Demetier, 21 ans ; Bourdel, 17 ans, et Joseph Gouneau, 23 ans, 2 mois de prison à chacun ; Marie Joulain et Jeanne Barillet, 15 jours de la même peine.

Le tribunal, disant l'affaire en ce qui concerne les époux Vautier, inculpés de complicité. — Charles Louis, 45 ans, charretier au service de M. Leduc à Melun-sur-Yèvre, 16 francs d'amende pour avoir laissé stationner sa voiture sur les voies de chemins de fer des Charolais.

M. E. Ouverd, 63 ans, pour vol de poules, 4 mois de prison. — Marie Forest, femme Guigard, est poursuivie pour avoir volé du matériel dans ses propriétés de Bourges et de la commune de Bourges, proportions de 22 à 35 % ; et condamnée dans les proportions de 25 à 50 % ; ce qui lui coûte 15 jours de prison, 50 francs d'amende et un sursis.

E. Larchevêque, 56 ans, manoeuvre à Vierzon-Ville, 50 francs d'amende pour bois de glace, au débit Rabier. — J. Castellan, 30 ans, est poursuivi pour escroqueries à la vente de parts de fondateurs et d'actions universelles, dont le siège est à Nantes. Il a placé plusieurs de ces parts et de ces actions, chez des cultivateurs des environs. Inutile de dire que ces parts n'ont aucune valeur.

Le tribunal, disant l'affaire en ce qui concerne les époux Vautier, inculpés de complicité. — V. Gâté, 34 ans, 15 jours de prison avec sursis pour rébellion envers M. Lapanneier, huissier, qui venait le saisir en raison du non-paiement de ses impôts.

COUR D'APPEL

Bourges, 22 mars (par téléphone, de notre correspondant particulier). — La Cour d'appel a rendu son jugement dans l'affaire de succession Tissier. La femme Robillot, qui avait été condamnée à 1 an de prison par le tribunal de Saint-Amand, voit ce jugement confirmé.

Les époux Vignault, qui avaient été condamnés à 3 mois de prison, ont été condamnés à trois mois de prison avec sursis ; les époux Vautier-Tissier, qui s'étaient portés partie civile obtiennent 800 francs de dommages-intérêts contre 1 franc que leur avait donné le tribunal de Saint-Amand.

Etat civil : Naissances. — Maxime Leders et Roger Leduc, rue de Dan. Décès. — Louis Baptiste, 46 ans, rue Gambon. Le temps. — Température : minima 6° ; maxima 10°. Pression barométrique : 763. Temps probable : Temps froid et à giboulées. Vent fort et assez fort des régions est. (Observations de M. l'Abbé Moreau, directeur de l'Observation de Bourges.)

LES AIX-D'ANGILLON

Arrestation. — Le 18 courant, étant passé sur le territoire de la commune de Saint-Germain-du-Puy, la gendarmerie des Aix-d'Angillon, a découvert dans une voiture à bras, que conduisait un nommé Eugène Ouvrad, âgé de 63 ans, en résidence à Brécy, 7 poutres vitrées.

Interrogé sur la provenance de ces poutres, Ouvrad a répondu qu'elles lui appartenaient et qu'il les conduisait au marché à Bourges.

Pressé de questions, il a reconnu les avoir volées à Saïnes-Solange, au cours de la nuit précédente, mais n'a pas voulu dire chez qui, le voleur à qui il les avait.

Je suis sûr que vous êtes trop modestes. Dès l'instant que vous avez été élevé par don Philippe, vous offrez certainement toutes les garanties nécessaires. Donc, voilà qui est convenu. Je vais toujours en attendant vous présenter à mon fils, qui doit rentrer d'une minute à l'autre.

Hubert, à ces mots, ne put dissimuler une grande gêne. Cependant, prenant bravement son parti, il dit : — Veuillez excuser mon ignorance et le tenir compte que j'ai toujours vécu en province... Est-ce que les fils de Votre Altesse se sentent à porter le titre de duc de Villars-Samora ?

« Mais certainement, répondit le prince. — Ah !. Eh bien, je crois l'avoir rencontré, il y a deux jours. — Ce n'est pas impossible, car il voyage dans les régions que vous venez de traverser. Seulement, comme il voyage incognito, il me semble difficile... — Hélas ! interrompit le jeune homme, voilà ce que je craignais... — Expliquez-vous. — Monseigneur, par suite d'un quiproquo que je déplore amèrement, j'ai été pris pour le duc par certaines personnes, qui m'ont fait ainsi assister à certaines entrevues, à certains conciliabules, que j'aurais dû ignorer. — Ou cela s'est-il passé ? — A l'auberge du « Crocodile », monseigneur. — La surprise et l'inquiétude se peignirent sur les traits du prince. — Donnez-moi, je vous prie, quelques détails. — Avec une entière franchise, Hubert raconta son arrivée au « Crocodile » et son aventure dans le souterrain, en passant toutefois sous silence sa rencontre avec Claude Landry et la complicité facile de celle dernière. — M. de Villars-Samora écoutait éré avec une attention passionnée et simulait l'indifférence. Lorsque le jeune homme eut terminé, il se contenta de dire : — Ainsi, vous voilà initié aux dessous les plus mystérieux de la politique contemporaine. Diabla ! Ceci change de thèse. (A suivre.)

SAINT-AMAND-MONTROND

A LA CORRECTIONNELLE

Audience du 21 mars 1922. — Eugène Lemaire, âgé de 67 ans, journaliste, sans domicile fixe, est condamné pour vagabondage et défaut de carnet anthropométrique à 1 mois de prison.

— Louis Lagarde

LE CONTROLE ANGLAIS SUR LES PETROLES

Depuis 1914 la Grande-Bretagne cherche à s'assurer le monopole du précieux combustible

Pour assurer notre suprématie navale, il nous faut recourir à des sources d'approvisionnement placées sous notre contrôle militaire ou maritime (WINSTON CHURCHILL)

Pour comprendre la politique orientale de l'Angleterre depuis une vingtaine d'années...

Depuis plusieurs années elle poursuivait d'ailleurs, la réalisation de ce projet, et ayant jeté son dévolu sur les gisements pétroliers de la Perse méridionale...

Cette société avait été fondée en 1909 par la British Oil Co., qui possédait d'importantes exploitations aux Indes...

Disons que l'Anglo-Persian Oil Co. bénéficie de l'appui tout particulier des représentants officiels de l'Angleterre...

Le gouvernement principal actionnaire

Aux termes de l'accord qu'elle conclut avec l'Angleterre et le Trésor...

Deux représentants du gouvernement, l'un nommé par l'Angleterre, l'autre par le Trésor, devenaient directeurs d'office...

L'intérêt porté par le gouvernement à l'augmentation intensive de la production...

Ainsi, le gouvernement anglais devenait le principal client d'une société dont il était le principal actionnaire...

Avant d'examiner les répercussions politiques que cette initiative prise par le gouvernement britannique...

Les résultats obtenus par le groupe anglo-hollandais et par l'Anglo-Persian se complètent, il est vrai...

Pas d'ingérence étrangère dans les usines

Lord Kitchener avait, en effet, quelques années plus tôt, posé comme condition essentielle de la sécurité de l'Inde...

Un nouveau combustible liquide

La « Revue Maritime », qui est devenue célèbre, depuis la discussion Castex-Lord Lee...

Une flotte capable de protéger les gisements

Cette tendance à s'assurer le monopole de l'exploitation des régions sur lesquelles l'Angleterre...

Plants - Greffes

L'ASTRONOMIE ANTIQUE

Il y a vingt-deux siècles Hipparque avait trouvé la durée de l'année solaire

Ses travaux géographiques ont permis de fixer la position des lieux terrestres

Dans l'histoire de l'antiquité, et de l'évolution scientifique de ces époques si lointaines, Hipparque est peut-être l'homme de science...

Hipparque de Nicée en Bithynie vécut dans le II^e siècle avant l'ère chrétienne...

Il reconnut aussi que les deux intervalles de l'équinoxe au printemps...

Hipparque a tenté d'expliquer ces différences en faisant mouvoir le soleil d'un mouvement uniforme...

En Russie, on s'était également de cet accord de 1907 avait laissé entre les zones d'influence anglaise et russe...

La Russie s'émoult du progrès de l'Anglo-Persian Oil Co.

La Russie, grande productrice de pétrole et voisine si proche du nouveau champ d'exploration britannique...

Enfin, il trouva qu'en 5,458 mois, la lune revenait 5,923 fois au même point de son orbite...

La géographie doit à Hipparque la méthode qui consiste à fixer la position des lieux terrestres par la latitude et la longitude...

La variole pendant la guerre

Dans l'ouvrage d'un rare intérêt pour l'hygiéniste et pour quiconque s'intéresse à la question générale de la santé publique...

Un plante potagère que n'incommodent ni la chaleur ni la sécheresse

Il pleut. Mais que nous réservent les saisons qui vont venir ? L'été peut ménager aux agriculteurs des surprises...

Le balisage lumineux des routes terrestres

Depuis que la circulation nocturne a augmenté dans de larges proportions...

La crise du logement dans les campagnes

Nous recevons la lettre suivante : Monsieur le Rédacteur en Chef, Je suis un lecteur assidu de votre journal...

Malacéine

Complète et parfait la toilette féminine. Du soir et du matin, pour le visage et les mains.

La Villa Furtado-Heine

Le poste d'administrateur de la Villa Furtado-Heine est actuellement vacant.

Les Contes de "Paris-Centre"

Les Peaux-Rouges

Par René BIZET

Cet après-midi, M. Bernard avait conduit au cirque ses deux enfants, Pierre et Jeanne...

Pour tant quand elle vit arriver sur la piste les trois Peaux-Rouges sveltes, couronnés de plumes, pantalonnés de cuir...

C'en était trop, Pierre se mit debout et cria : « Bravo ! Il y avait agité ses mains frénétiquement. Les sages conseils de M. Bernard...

« C'est entendu, conclut-il. Les enfants battirent des mains et, avec leur père, pénétrèrent dans les coulisses, nostalgiques et bruyantes comme les quais d'un grand port. »

M. Bernard fut introduit auprès des managers des trois acrobates : un gros homme, rasé, trapu, qui avait l'air d'un ancien matelot devenu maquignon...

« Salut ! Il prit lui-même les paquets de costumes, poussa son monde dans l'escalier obscur ; les Bernard entendirent des cris, des coups, une boucanade, puis la porte de la maison fermée avec fracas. »

« Oh ! papa ! papa !... » dit le jeune, je ne veux plus être marin... j'aime mieux le commerce ! »

« Salut ! Il prit lui-même les paquets de costumes, poussa son monde dans l'escalier obscur ; les Bernard entendirent des cris, des coups, une boucanade, puis la porte de la maison fermée avec fracas. »

« Salut ! Il prit lui-même les paquets de costumes, poussa son monde dans l'escalier obscur ; les Bernard entendirent des cris, des coups, une boucanade, puis la porte de la maison fermée avec fracas. »

« Salut ! Il prit lui-même les paquets de costumes, poussa son monde dans l'escalier obscur ; les Bernard entendirent des cris, des coups, une boucanade, puis la porte de la maison fermée avec fracas. »

« Salut ! Il prit lui-même les paquets de costumes, poussa son monde dans l'escalier obscur ; les Bernard entendirent des cris, des coups, une boucanade, puis la porte de la maison fermée avec fracas. »

« Salut ! Il prit lui-même les paquets de costumes, poussa son monde dans l'escalier obscur ; les Bernard entendirent des cris, des coups, une boucanade, puis la porte de la maison fermée avec fracas. »

« Salut ! Il prit lui-même les paquets de costumes, poussa son monde dans l'escalier obscur ; les Bernard entendirent des cris, des coups, une boucanade, puis la porte de la maison fermée avec fracas. »

« Salut ! Il prit lui-même les paquets de costumes, poussa son monde dans l'escalier obscur ; les Bernard entendirent des cris, des coups, une boucanade, puis la porte de la maison fermée avec fracas. »

« Salut ! Il prit lui-même les paquets de costumes, poussa son monde dans l'escalier obscur ; les Bernard entendirent des cris, des coups, une boucanade, puis la porte de la maison fermée avec fracas. »

« Salut ! Il prit lui-même les paquets de costumes, poussa son monde dans l'escalier obscur ; les Bernard entendirent des cris, des coups, une boucanade, puis la porte de la maison fermée avec fracas. »

« Salut ! Il prit lui-même les paquets de costumes, poussa son monde dans l'escalier obscur ; les Bernard entendirent des cris, des coups, une boucanade, puis la porte de la maison fermée avec fracas. »

« Salut ! Il prit lui-même les paquets de costumes, poussa son monde dans l'escalier obscur ; les Bernard entendirent des cris, des coups, une boucanade, puis la porte de la maison fermée avec fracas. »

« Salut ! Il prit lui-même les paquets de costumes, poussa son monde dans l'escalier obscur ; les Bernard entendirent des cris, des coups, une boucanade, puis la porte de la maison fermée avec fracas. »

« Salut ! Il prit lui-même les paquets de costumes, poussa son monde dans l'escalier obscur ; les Bernard entendirent des cris, des coups, une boucanade, puis la porte de la maison fermée avec fracas. »

« Salut ! Il prit lui-même les paquets de costumes, poussa son monde dans l'escalier obscur ; les Bernard entendirent des cris, des coups, une boucanade, puis la porte de la maison fermée avec fracas. »

« Salut ! Il prit lui-même les paquets de costumes, poussa son monde dans l'escalier obscur ; les Bernard entendirent des cris, des coups, une boucanade, puis la porte de la maison fermée avec fracas. »

« Salut ! Il prit lui-même les paquets de costumes, poussa son monde dans l'escalier obscur ; les Bernard entendirent des cris, des coups, une boucanade, puis la porte de la maison fermée avec fracas. »

TRIBUNE LIBRE

L'heure d'été est-elle néfaste à l'organisme ?

Oui, déclare le docteur Carton, à l'encontre des sportifs, l'heure d'été nuit à la santé

An lendemain d'une période de guerre, longue et prodigieusement épuisante, du fait de la surtension nerveuse, des angoisses, des chagrins, des privations et du surcroît de travail qui tout le monde a subi...

Or, que nous a-t-on servi ? L'hymne au mariage, c'est-à-dire la nécessité de la surproduction de l'intensification industrielle et commerciale, en même temps que la persistance d'une mesure aussi épuisante que la continuation de l'avance de l'heure en été.

L'intensification industrielle s'est heureusement heurtée à la loi de 8 heures et au mauvais rendement des travailleurs mis en mauvaise résistance, mais « l'heure d'été » à laquelle il est à peu près impossible de se soustraire a continué ses méfaits de gaspillage des forces vitales humaines.

Pour le faire comprendre, rappelons sommairement que le soleil est la source unique des forces naturelles terrestres et que nous vivons exclusivement de sa substance incorporée dans les végétaux et les animaux, qui nous servent d'aliments, et de ses radiations vivifiantes que nous puisons par assimilation pulmonaire et cutanée.

Les liqueurs animèrent un peu les gestes des invités. Ils montrèrent qu'ils avaient pour l'alcool une prédilection sérieuse, et la femme témoigna que, sur ce point, elle était considérée comme une égale par les deux hommes.

« Oh ! oui, papa, approuva Jeanne. M. Bernard n'avait pas de préjugés et savait qu'il faut satisfaire, avec mesure, les caprices des femmes et des gamins ; cependant cette exigence l'étonna. »

« Vous n'y pensez pas ! Que dirait votre mère en me voyant arriver avec ces trois gaulards. »

« Vous n'y pensez pas ! Que dirait votre mère en me voyant arriver avec ces trois gaulards. »

« Vous n'y pensez pas ! Que dirait votre mère en me voyant arriver avec ces trois gaulards. »

« Vous n'y pensez pas ! Que dirait votre mère en me voyant arriver avec ces trois gaulards. »

« Vous n'y pensez pas ! Que dirait votre mère en me voyant arriver avec ces trois gaulards. »

« Vous n'y pensez pas ! Que dirait votre mère en me voyant arriver avec ces trois gaulards. »

« Vous n'y pensez pas ! Que dirait votre mère en me voyant arriver avec ces trois gaulards. »

« Vous n'y pensez pas ! Que dirait votre mère en me voyant arriver avec ces trois gaulards. »

« Vous n'y pensez pas ! Que dirait votre mère en me voyant arriver avec ces trois gaulards. »

« Vous n'y pensez pas ! Que dirait votre mère en me voyant arriver avec ces trois gaulards. »

« Vous n'y pensez pas ! Que dirait votre mère en me voyant arriver avec ces trois gaulards. »

« Vous n'y pensez pas ! Que dirait votre mère en me voyant arriver avec ces trois gaulards. »

« Vous n'y pensez pas ! Que dirait votre mère en me voyant arriver avec ces trois gaulards. »

« Vous n'y pensez pas ! Que dirait votre mère en me voyant arriver avec ces trois gaulards. »

« Vous n'y pensez pas ! Que dirait votre mère en me voyant arriver avec ces trois gaulards. »

A céder
FONDS CYCLES
En pleine prospérité, bien situé sur boulevard très passager, prix avantageux, peut louer, grandes facilités à bon payeur sérieux.
Ecrire ROUDON, Boulevard Georges-Clemenceau, Bourges, 3259

A AFFERMER
Pour entrer en jouissance le 1^{er} mai 1922
UNE PROPRIÉTÉ

Sise à Bussy-la-Peste, canton de Brion-sur-Bayrou, contenant 16 hectares dont 11 en prés et 5 en terres.
Bâtimens d'habitation et d'exploitation.
S'adresser à M. PREVOT, à Bussy-la-Peste (Nièvre), 3238

A AFFERMER
BOULANGERIE
Fibre de suite
S'adresser à Mme veuve CHARTON, à Nozon, commune de Montenoison, par Prémery (Nièvre), 3412

VICHY-MODERNE-PUBLICITE
HOTEL A VICHY, 27 ch.
Beaux meubles, 2 gr. salles, café-restaurant, remises, courtes, Loyer, 6.000; bail, 13 ans, av. moy. Gros loyer. Prix, 100.000 Av. 50.000 comp.

VILLA CENTRE VICHY, 11-12
7 appart. (13 pièces), plus des mansardes, jardins, cour, à louer, 170.000 fr. Facilités.
S'adr. MODERNE-PUBLICITE VICHY, 3433

A VENDRE
UNE VOITURE
A deux roues, patente, bon état.

A vendre ou à affermer
MAISON
Avec jardin, grange et cour, libre de suite.
S'adresser à M. TRIBOURE, à Prunoy, par NOLAY (Nièvre), 3348

VENTES

GROS FARDIER ET DIABLE
Excellent état.
S'adresser : Charles HURET, 61, rue Pajol, Paris, 3085

B. S. A.
Side-car, 5 HP, 3 vitesses par boîte, état neuf, carte grise. — Essai.
M. G. FUCHET, mécanicien, DORNECY (Nièvre), 3355

TAUREAU
9 ans, sortant de chez M. DAGUIN.
S'adresser au bureau du journal, 3365

VIN ROUGE
143 francs
BLANC, 174 francs
Très bon état de port, régime, fait perdu, contre remb.
En 3 pièces 6 fr. en plus.
Echantillons 3 francs.
Juliette BOSCH, à Aubais (Gard), 3376

FORD
4 places, torpédo pontée française parfait état.
CAMION C. B. A.
3 tonnes, BERLITZ, bon état
CAMIONNETTE GARDFORD
1.500 kils, très bon état
Prix avantageux
M. GIRAUT-LEVAS, à Champlais (Nièvre), 3047

CINQ VACHES BLANCHES
dont 4 suitées
UNE VACHE NORMANDE
suitée
3 CHARRUES, 1 VOITURE
à 2 roues
S'adresser à M. ROY Louis, à la Maison-Rouge, par Saint-Hil (Nièvre), 3445

FAMILLE DE FROMENT
S'adresser à M. GUILLE-RAND, à La Loge, commune de Beaumont-Sardolles (Nièvre), 3431

TORPEDO FORD
4 places, bon état, à enlever de suite.
S'adresser au bureau du journal, 3422

SUPERBE TORPEDO LORRAINE
28 chevaux, 7 places, carrosserie tannée bien soignée, moteur entièrement ravi et excellent état de marche, éclairage électrique, à vendre cause double emploi.
S'adresser au bureau du journal, 3414

PERSONNEL

ON DEMANDE :
OUVRIERS BUCHERONS
pour exploitation taillis de 21 ans, environs de Nolay, 12 fr. la corde.
Travail assuré jusqu'en 1^{er} mai.
S'adresser à M. NOURRY, Bois, Poiseux (Nièvre), 3074

BONS OUVRIERS MECANICIENS
spécialisés dans l'automobile, libérés du service militaire.
S'adresser, 21, avenue de la Gare, Bourges, 3383

BONS COURTIERS
peuvent gagner 50 francs par jour de commissions en prenant article réclame à grand succès concernant épicerie.
LE COMMERCIAL, 67, rue des Entrepreneurs, Paris, 3397

MENAGE
Mari valet toutes mains, femme cuisinière et ménage.
M. CURIE, chirurgien-dentiste, à Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or), 3417

UN BON TOUILLEUR
325 de l'heure, logement et décaissement assurés, pour entreprise de menuiserie à Meville, près Etampes.
Ecrire : NAUER, 48, rue St-Charles, PARIS, 3432

CRI D'ALARME MALADIES D'ESTOMAC



DOCTEUR DE COCQ

Manquez-vous d'appétit ? Avez-vous des digestions lentes et pénibles ? Ecrivez-vous des lourdeurs, de l'oppression après les repas ? Avez-vous du brulant, des renvois acides, des gaz abondants, des maux de tête, des vertiges, des battements, de la somnolence ? Avez-vous la langue chargée, l'haleine fétide, le ventre gonflé, ballonné ? Avez-vous souvent des indigestions, des nausées, des vomissements, des alternatives de diarrhée et de constipation ? Sentez-vous des douleurs au creux de l'estomac, dans le ventre, dans le dos, entre les épaules ? Etes-vous vite fatigué, vite essoufflé ? Etes-vous devenu triste, de mauvaise humeur, fuyant toute société, à charge à vous-même et aux autres, incapable de faire de la bonne besogne, vous emportant pour des riens ? Etes-vous oppressé pendant la nuit, avez-vous des cauchemars, des insomnies ?

Entoncez-vous donc bien dans la tête que seules les Poudres de Cocq peuvent vous débarrasser immédiatement de toutes ces misères physiques et morales qui empoisonnent toute votre existence, parce que les Poudres de Cocq remettent immédiatement l'estomac à neuf. Avec les Poudres de Cocq on mange avec goût, avec plaisir, on digère facilement n'importe quel aliment, on a tous les organes à l'aise, le cœur, la tête, le cerveau, le foie, les reins, les intestins : on retrouve ses forces, sa gaieté, sa bonne humeur parce qu'on retrouve la santé. Vous tous qui souffrez de l'estomac, prenez donc les Poudres de Cocq, c'est le seul bon remède pour guérir l'estomac. Exigez les Poudres de Cocq à 5 fr. 50 la boîte dans toutes les bonnes pharmacies.

Garage de la Gare
Ancienne Maison D'ANGLEJAN

Claude MIAS Mécanicien 23, rue de Verpré
successeur **NEVERS**

ATELIER MECANIQUE DE REPARATIONS

LOCATION D'AUTOMOBILES
Voitures Touristes & Coupés pour Maisons Bourgeoises

FOURNITURES DIVERSES POUR AUTOMOBILES
ÉCOLE DE CHAUFFEUR
Tél. : Garage 25, Domicile, 4-98

FILS BARBELÉS POUR CLOTURES

RONCE noire, 2 fils, n° 16, parfait état de réemploi
RONCE galvanisée, 2 fils, n° 10, état neuf
Sur bovines d'origine 25 et 50 kilos
Poids approximatifs : 14 kilos les 100 mètres
PRIX REDUITS
FAYET frères, à FOURCHAMBAULT (Nièvre)

ETABLISSEMENTS LANARD, dentelles, rubans, fourrures, plumes, lingerie fantaisie pour dames, demandant 3 VOYAGEURS pour visiter mercerie, nouveautés Sud-Est, Centre, Sud-Ouest.
Ecrire avec références, 67, rue Tubigoy, PARIS, 3413

A VENDRE Beau Bois de Menuiserie et de Construction

EN PITCHPIN ET PIN DU CANADA
Parquet -- Poutres
Madriers -- Bastings
PRIX AVANTAGEUX
S'adresser **USINE FRIGORIFIQUE, Camp de Gièvres**
Loir-et-Cher Téléphone : Camp de Gièvres, n° 63

Pommes de terre

importation directe -- Toutes provenances
A. OLIVE, Honfleur.

ON OFFRE :
ANCIEN VOYAGEUR
en épicerie, 40 ans, sachant conduire auto, disposant de garanties sérieuses, accepterait **GRANCÉ** ou place **VOYAGEUR EN TITRE**.
S'adresser au bureau du journal, 3418

Fils Barbelés pour Clôtures

RONCE noire 2 fils n° 16 parfait état de réemploi.
RONCE galvanisée 2 fils n° 16 état neuf.
Sur bovines d'origine 25 et 50 kilos.
Poids approximatifs, 14 kilos les 100 mètres.
PRIX REDUITS.
FAYET Frères, à Fourchambault (Nièvre), 3410

DIVERS

ON DEMANDE A ACHETER
UN COFFRE-FORT
de grandeur moyenne et offrant toute garantie de sécurité.
S'adresser au Bureau du Journal, 3406

Aucun Foyer ne devrait être sans
PASTILLES VALDA
Ce remède respirable préserve des dangers du froid, de l'humidité, des poussières et des microbes : il assure le traitement énergique de toutes les Maladies de la Gorge, des Bronches et des Poumons.
Pour les ENFANTS, pour les ADULTES comme pour les VIEILLARDS
Get EXCELLENT PRODUIT doit avoir sa place dans toutes les familles Procurez-vous aujourd'hui même
UNE BOITE DE PASTILLES VALDA
Mais surtout EXIGEZ BIEN **LES VÉRITABLES** vendues SEULEMENT en BOITES de 2 fr. 75 portant le nom VALDA

Vermicellerie DU CENTRE
J. LUCAS et Cie
19, Rue Voltaire, rue du Creux-du-Verre rue Traversine
MOULINS (Allier) Téléphone 3-73
MACARONI
LA VERMICELLERIE DU CENTRE est une USINE MODERNE DE PÂTES ALIMENTAIRES
Elle est munie d'un outillage de machines perfectionnées, à grand rendement, qui lui permettent de fabriquer des produits de qualité irréprochable (vermicelle, macaroni, nouilles, pâtes d'Italie, coq uillettes et pâtes laminées). BIEN EXIGER la MARQUE « LE MOULIN » (déposée).

Automobiles DE DION
PETITIMBERT CLAMECY
Agent pour la Nièvre

CATALOGUES FRANCO
Brosses Pinceaux
pour PEINTRES ou BATIMENTS et en VOITURES pour ARTISTES et PHARMACIENS
E. LOISEAUX
à LA CAPELLE (Aisne)
T. 13

Moteurs à Essence ou au Gaz
3 A 5 HP. OCCASION
Parfait état de marche -- Installation garantie
pétrin mécanique, cuve commandée
MOTEURS ÉLECTRIQUES - BOBINAGE
Appareillage électrique pour installation
Ampoules et appareillage pour autos
Petit outillage mécanique, Machines-outils
Alésiors, Etaux, Filières, Limes, Mèches Scies, Tarauds, etc.
A. OUGEN, (Omnium Français d'Outillage)
6, rue Saint-Louis, FOURCHAMBAULT (Nièvre)

Cyclistes de Corbigny!
Une bonne nouvelle !!
La bicyclette Moderne
Agence directe de Fabriques pour la vente des Cycles pneus et accessoires, au détail au prix de gros.
OUVRIRA INCESSAMMENT UNE MAISON DE VENTE ET REPARATIONS DANS VOTRE VILLE
ANCIENNE MAISON JEANNE
GRANDJEAN Successeur
Maison à Corbigny et Limanton (Nièvre)
DEMANDER LA LISTE DE PRIX POUR 1922, OUVERT LE DIMANCHE

TOILES -- SACS -- BACHES -- FICELLES
Anciennes Maisons A. FRANK et SOCIÉTÉ DU SAC
Comptoir de l'Industrie du Jute
Société anonyme au capital de 5.000.000 de francs
12, Rue du Rempart, NEVERS
A. LERICHE, directeur
SACS POUR TOUTS USAGES -- TOILES D'AMEUBLEMENT EN 190 c/m -- EMBALLAGES -- SANGLES
COUVREZ VOS VOITURES
Avec les Bâches du **COMPTOIR DE L'INDUSTRIE DU JUTE**
Téléphone 0-19 Télégrammes : Comptoir-Jutier-Nevers
VENTE ET LOCATION

Agence André CITROEN
Grand Stock pièces de rechange
TORPEDO SERIE INTEGRAL 13.900
TORPEDO SERIE LUXE 15.500
TORPEDO TOURISME LUXE 17.000
CAMIONNETTE 300 KILOS 13.000
CAMIONNETTE 500 KILOS 16.000
LIVRAISON 300 KILOS 16.000
LIVRAISON 500 KILOS 17.000
TROIS PLACES, conduite intérieure 17.000
QUATRE PLACES, conduite intérieure 19.800
-- BERTIN, 31, rue de Mouësse, NEVERS -- Téléphone : 3-04 --

Carrosserie CHAMPEAU
66-70, Rue de la Préfecture et Porte de Paris
NEVERS
CARROSSERIE AUTOMOBILE
FORGE -- PEINTURE -- GARNITURES
FOURNITURES
Réparations de Malles et sacs de voyage

Pépinières Desfossé-Mannay
LA CHARITÉ (Nièvre)
Tous Végétaux de Plein air
ROSIERS -- PLANTS D'ACACIAS
PLANTS D'ASPERGES
Catalogue franco sur demande

Entreprise de Travaux de Maçonnerie
En tous genres
FORAGE DE PUITTS -- TAILLE DE PIERRES
Eugène TARDIVAT
Maître-maçon et Fournisseur
AUX CHAMPS-BOURDIAUX
Commune de SAKI-BOURDON (Nièvre)

LES PILULES DUPUIS
pour prévenir
LES MALADIES DE L'INTESTIN :
Entérite, Dysenterie, Occlusion intestinale, Entérocolite, Périlonite, Typhlite, etc...
et éviter l'Appendicite
La constipation, qui exerce sur l'état général une déplorable influence, est particulièrement désastreuse pour l'intestin. Abstraction faite des inflammations intestinales consécutives à certaines maladies infectieuses telles que la rougeole, la scarlatine, etc... on peut admettre que la constipation est le point de départ de presque toutes les affections intestinales graves, aiguës ou chroniques : entérite, dysenterie, occlusion intestinale (coliques miserere), entérocolite pseudo-membraneuse, péritonite, typhlite, pétyphlite, etc... L'usage rationnel des **PILULES DUPUIS**, auxquelles on ne doit jamais hésiter de recourir toutes les fois qu'on éprouve la sensation de n'avoir pas complètement libéré son intestin, est la meilleure garantie contre l'infection intestinale. Avec les **PILULES DUPUIS** la totalité du labyrinthe intestinal est visitée, nettoyée, décongestionnée. Il n'est aucune anfractuosité pour échapper à leur action, aucune anfractuosité qui puisse être réfractaire à leur efficacité. Du jour au lendemain, les **PILULES DUPUIS** suppriment la constipation; leur emploi bien réglé rafraîchit l'intestin, fait couler les glaires, assure l'expulsion de la bile, stimule les sécrétions des muqueuses, régénère le tube digestif tout entier.
C'est encore aux **PILULES DUPUIS** que tous ceux qui ont des prédispositions à l'appendicite doivent demander la guérison de leur constipation. L'expulsion régulière de leurs déchets, le libre et quotidien fonctionnement de leur intestin, les **PILULES DUPUIS** seront pour eux la garantie véritablement efficace, la sauvegarde de tout repos indispensable pour éviter l'appendicite menaçante.
A tous ceux qui souffrent d'un intestin délicat, réfractaire ou déséquilibré, les **PILULES DUPUIS** assureront l'indispensable évacuation quotidienne, condition primordiale d'une bonne santé.
PILULES DUPUIS
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES en boîtes de 2 francs (impôt en sus)
Bien exiger les **VRAIES PILULES DUPUIS** en boîtes portant une étoile rouge (marque déposée) sur le couvercle et les mots «DUPUIS-LILLE» imprimés en noir sur chaque pilule de couleur rouge.
Dépôt général : Pharmacie Bailloeuil, 109, rue Léon-Gambetta, Lille.

Etablissements CHAMPEAU
SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER
Les Nouveaux Prix de la Nouvelle 12-15 Bellanger
TORPEDO 5 PLACES, taxe comprise 17.800
TORPEDO SPORT, taxe comprise 22.500
COUPE DE VILLE, 6 PLACES, taxe comp. 26.500
CONDUITE INTERIEURE, 5 PLACES, t. c. 25.500
LANDAULET, 6 PLACES, taxe comprise 27.500
VOITURE LIVRAISON, CHASSIS LONG 18.000
CAMIONNETTE BACHEE, 800 KILOS 16.800
CAMIONNETTE NORMANDE 17.000

BOURSE très grandes facilités accordées pour opérations à terme par fractionnement. Demander conditions : Banque A. L'ESORT et Cie 47, rue Vivienne, Paris 2 Remises de Bourse sont demandées.

Epiciers Envoyez en confiance à Napoléon QUILLU, Huiles, MARSEILLE, Maison connue. Prix très avantageux
HUILES Olive douce 450 fr. Tubis 379 fr. Arachide Rufisque 349 fr. les 100 kil, qualité garantie 1^{er} choix p. fets 180/200 k. 10 f. en plus p. bidons de 50 k. env. F^o gare client. Paiement 60 jours. 3362

FEMMES QUI SOUFFREZ
Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sans oser se plaindre dans la crainte d'une opération toujours dangereuse, souvent inefficace. Elles ont été sujettes aux Maux d'Estomac, Crampes, Migraines, Vomissements, aux Migrations, aux Hémorrhoides. Elles ont ressenti des lancements continuels dans les reins et comme un poids énorme qui rendait la marche difficile et pénible. Pour guérir, la femme doit faire un usage constant et régulier de la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** qui fait circuler le sang, décongestionne les organes sans qu'il soit besoin de recourir à une opération. La **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** agit sûrement, mais à condition qu'elle soit employée sans interruption jusqu'à disparition complète de toute douleur. Toute femme soucieuse de sa santé doit, à des intervalles réguliers, employer la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** si elle veut éviter et guérir les Varices, Hémorrhoides, les Accidents de la Ménopause, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.
La **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY**, préparée à la Pharmacie Mag. DUMO...IER, à Rouen, se trouve dans toutes les Pharmacies : Le flacon, 6 fr., plus impôt 0 fr. 60, total : 6 fr. 60.

CIRAGE-CRÈME A. MULARD PANTIN
PAPILLON NOIR Le demander PARTOUT
Gar la légalisation de la signature ci-contre. -- Nevers, le 1922. Le Maire. Certifié véritable par l'imprimeur soussigné, Nevers, le 1922.